

La Présidente

Paris, le 8 janvier 2026

CRE/2026/DR/AV/33

Objet : Réponse à votre courrier du 10 septembre 2025

Monsieur,

Par courrier du 10 septembre 2025, vous avez souhaité porter à ma connaissance des dysfonctionnements relatifs à l'acheminement du signal Pulsadis, qui sert à la transmission du signal « heures pleines / heures creuses » pour les clients non équipés de compteurs communicants, que vous avez constatés chez plusieurs consommateurs. Vous avez notamment illustré votre courrier en citant plusieurs cas de consommateurs rencontrant des perturbations sur leurs compteurs d'ancienne génération, affectant la comptabilisation de l'énergie dans les index adéquats.

Les services de la CRE ont engagé des travaux d'analyse avec Enedis afin d'identifier l'ensemble des dysfonctionnements et d'apporter des solutions pérennes.

Je tiens à vous indiquer que ces dysfonctionnements concernent une proportion réduite des consommateurs résidentiels non équipés de compteurs Linky. Enedis a d'ores et déjà mis en œuvre des mesures permettant une reprise du signal heures pleines heures creuses pour un certain nombre de consommateurs. Mes services suivent avec la plus grande attention le traitement apporté à ces situations par Enedis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Emmanuelle WARGON



Monsieur [REDACTED]
Délégué Robin des Toits [REDACTED]
[REDACTED]